





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-523**

**Séance publique du**

**16 novembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151116- lmc174386-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS LE CADRE DU  
DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE - ANNEE SCOLAIRE 2015/2016**

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Education

**Nomenclature : 8.1**  
Enseignement

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 NOVEMBRE 2015

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte DEVESA

**Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES**

**OBJET** : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE - ANNEE SCOLAIRE 2015/2016-  
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du renouvellement et du développement du dispositif de réussite éducative mis en place dans les écoles de la ville suite à la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires, la Caisse des Ecoles a en charge le financement de ces actions par la fourniture de matériel nécessaire au fonctionnement de ce dispositif.

Ce dispositif vise à accompagner les enfants par la mise en place de clubs Coup de Pouce Clé, de CLEM, d'ateliers de réussite éducative et d'animations thématiques dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEdT).

Au titre de l'année scolaire 2015/2016, il est proposé d'attribuer à la Caisse des Ecoles une subvention d'un montant de : **75 102,00 €** (*soixante quinze mille cent deux euros*) pour le financement de ce dispositif.

- fourniture de matériel pédagogique
- abonnements spécifiques pour le coup de pouce
- achat de matériel divers et jeux

En conséquence je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de **75 102,00 €** à la Caisse des Ecoles pour le financement du dispositif de réussite éducative au titre de l'année scolaire 2015/2016

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget de la Ville – exercice 2015 – ligne budgétaire 213—657361--922 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-523 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE - ANNEE SCOLAIRE 2015/2016-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

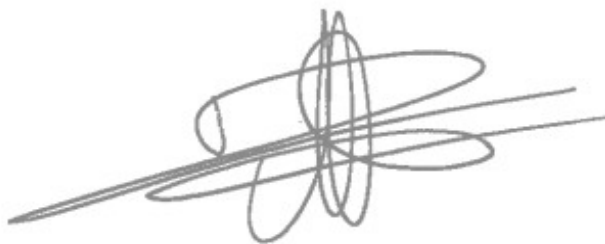
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Brigitte DEVESA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

ANNEXE

**SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES**

**EXERCICE 2015**

DIRECTION COORDINATION DE L'EDUCATION  
**DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES**

*Ligne budgétaire : 213—657361--922*

*Disponibilités : 75125,87 €*

<b>O B J E T</b>	2013	2014	2015
Dispositif réussite éducative : renouvellement clubs Coup de Pouce clé, CLEM, ateliers divers	6 500,00 €	36 500,00 €	75 102,00 € (année scolaire 2015/2016°)
TOTAL	6 500,00 €	36 500,00 €	75 102,00 €